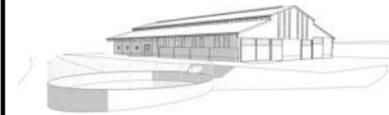


DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Maitre d'ouvrage: Florent SALES
16, Rue du Puy Mary
15190 - LUGARDE

Localisation du / des projet(s): Le Rastout
15190 - SAINT-BONNET DE CONDAT

Description du projet de construction

- 1- Un hangar bois à usage de stabulation pour V.L. + V.A. conduites en logettes raclées d'une surface d'emprise au sol d'environ 1256 m².
- 2- Une fosse à lisier circulaire non couverte en béton banché d'un volume total de 600 m³ et d'une profondeur totale de 3 mètres (diamètre 16 m).

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-09

PC1a	PLAN DE SITUATION IGN - Éch: 1/25000 ^e	PC4	NOTICE DESCRIPTIVE
PC1b	DOCUMENT D'URBANISME	PC5a	PLAN DE FACADES - Éch: 1/200 ^e
PC1c	PLAN CADASTRAL - Éch: 1/1500 ^e	PC5b	PLAN DE TOITURE - Éch: 1/200 ^e
PC2	PLAN DE MASSE PROJET - Éch: 1/500 ^e	PC6	DOCUMENT GRAPHIQUE D'INSERTION
PC3	PLANS EN COUPE - Éch: 1/500 ^e	PC7-8	DOCUMENT PHOTOGRAPHIQUE



Architecte:

Philippe HERNANDEZ

SICA Habitat Rural - Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

Aurillac, le 23/06/2022.

Dessiné par:

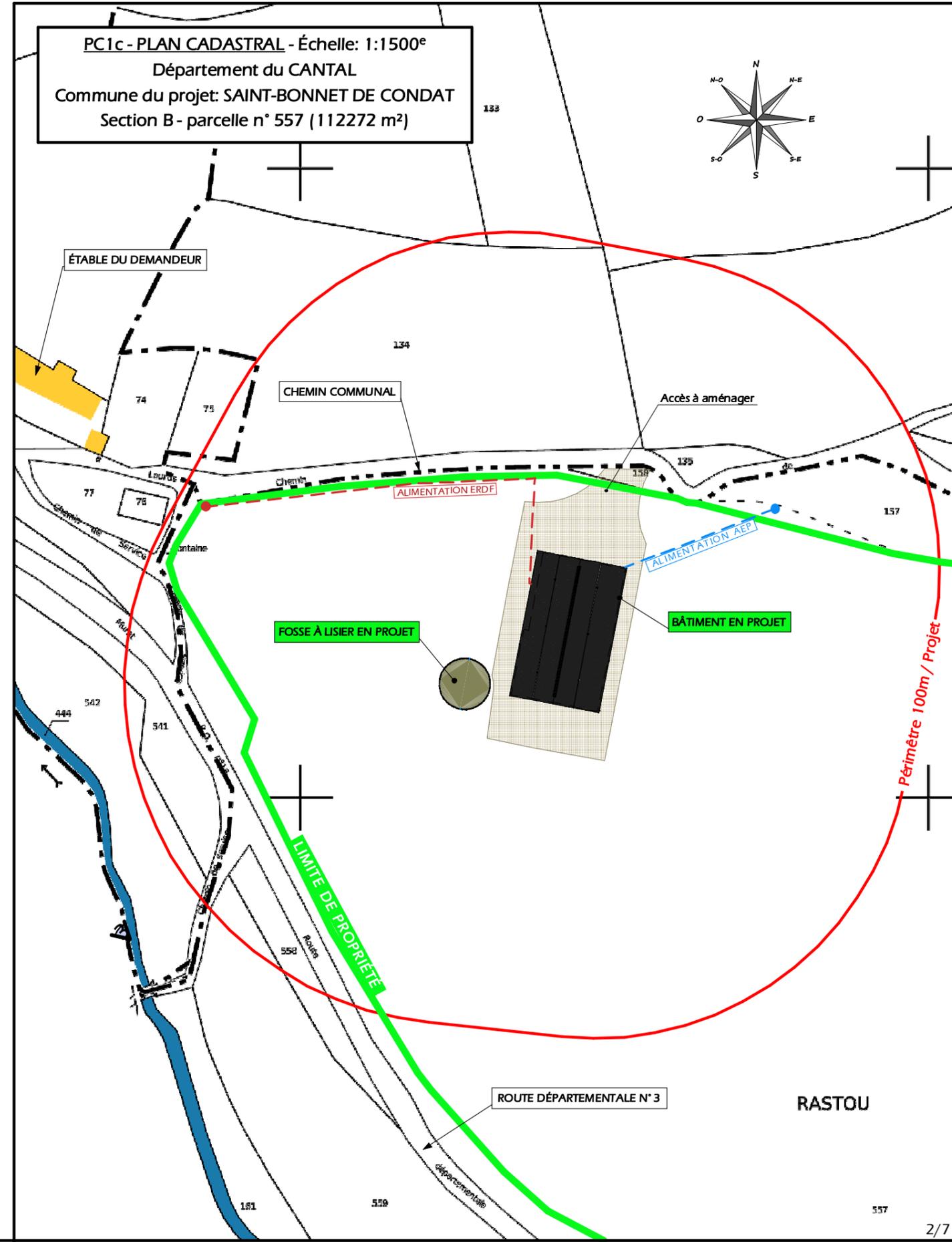
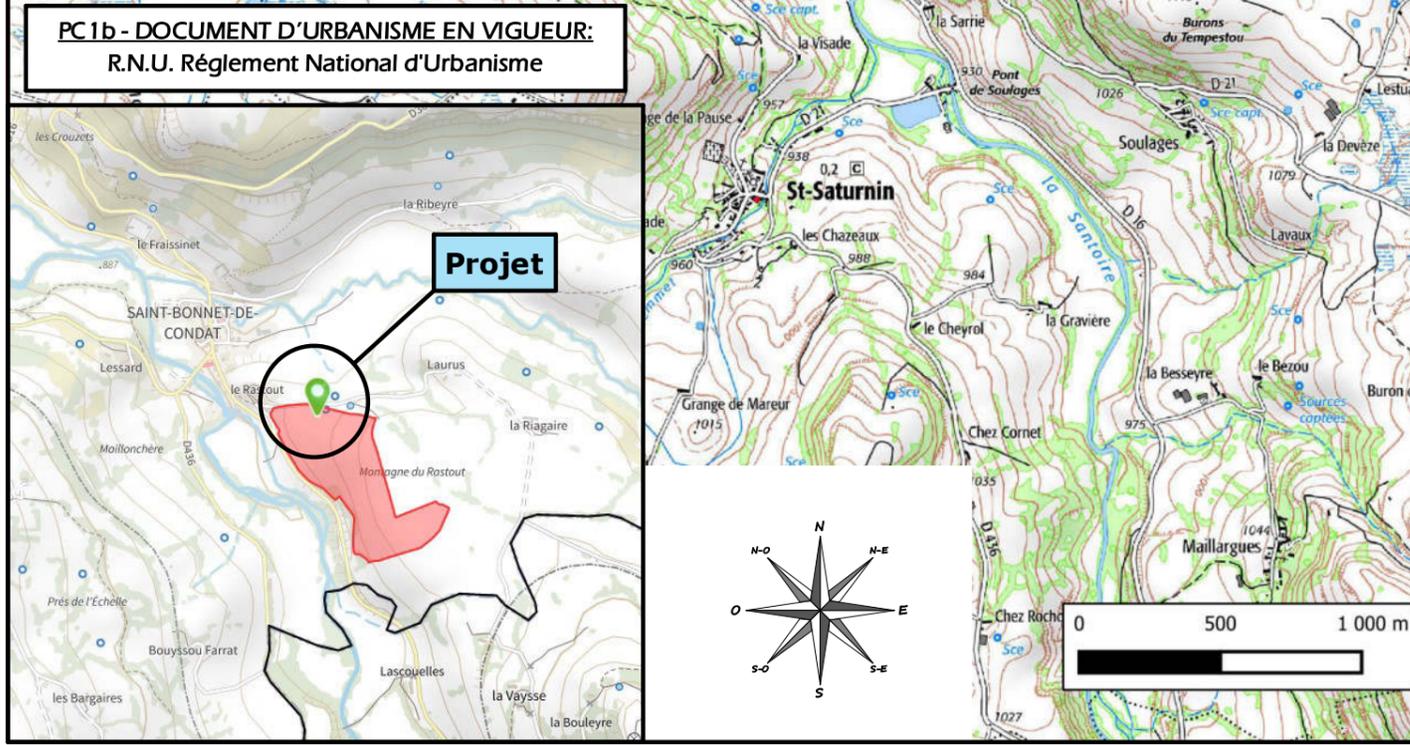
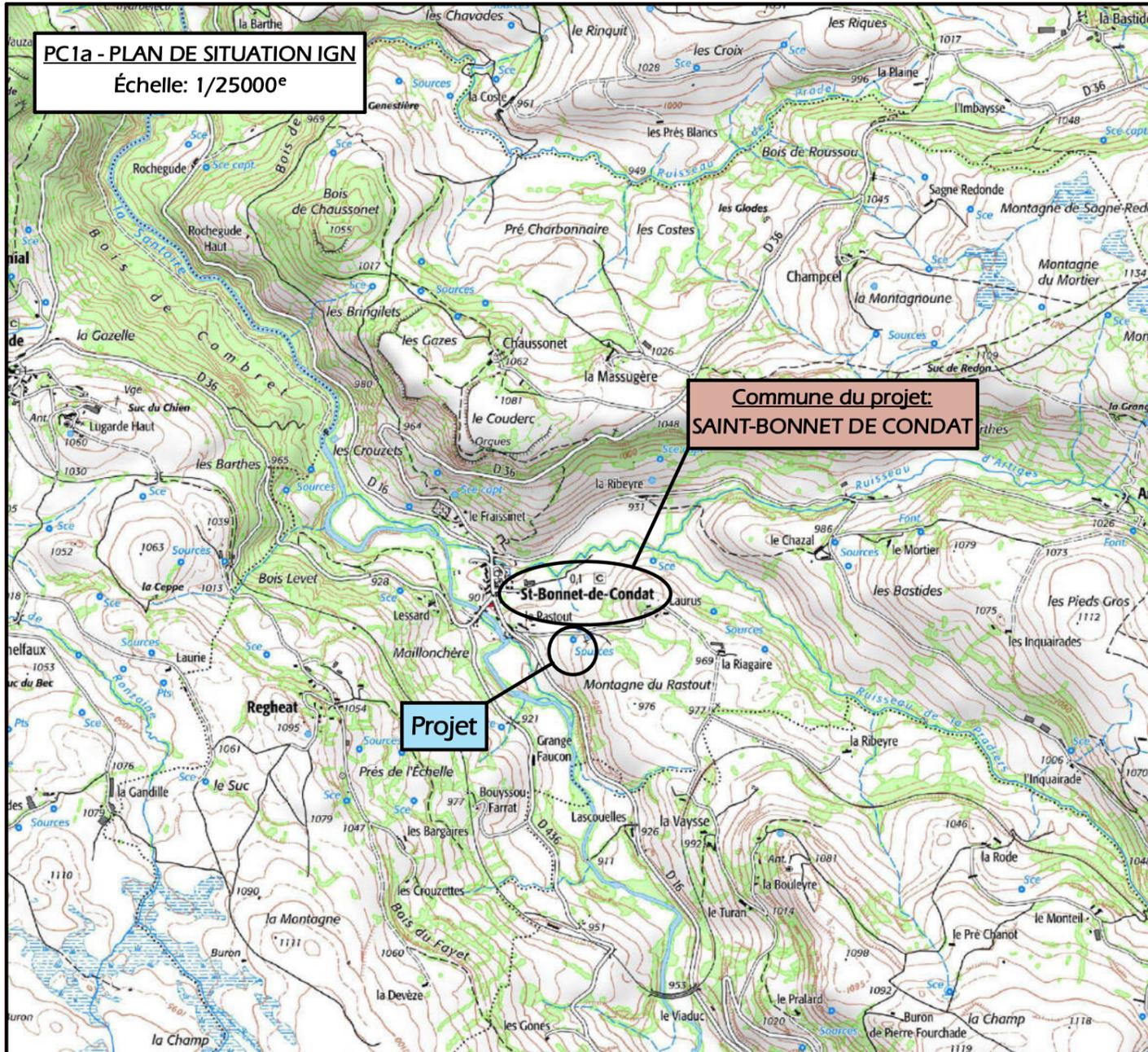
Nicolas MONTIMART

N° Client: 1892	N° Document: PC01	N° de page: 1/7
--------------------	----------------------	--------------------

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

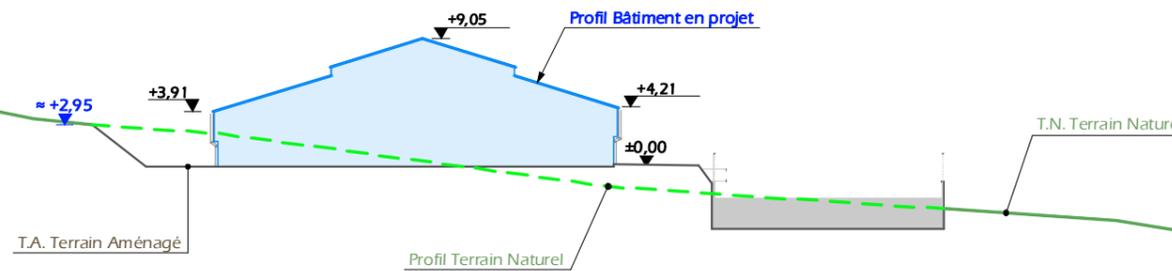
-	-	-	-
0	23/06/2022	N.M.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



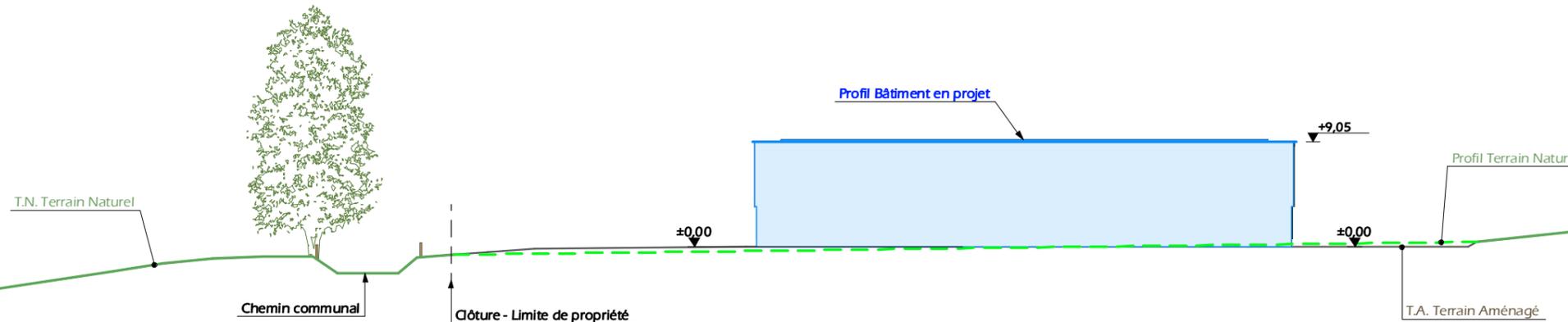
N° Client: 1892	Projet: Un hangar bois à usage de stabulation pour V.L. + V.A. conduites en logettes raclées. Une fosse à lisier circulaire non couverte en béton banché.		Dessiné par: Nicolas MONTMART	
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: Florent SALES - 16, Rue du Puy Mary 15190 LUGARDE			
PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE			PC1a,b,c	Éch: -
			Aurillac, le 23/06/2022.	
			Architecte: Philippe HERNANDEZ	

PC3 - PLANS EN COUPE
Échelle: 1/500^e

COUPE TN1 - 1:500



COUPE TN2 - 1:500



PC4 - Notice descriptive

Aspect : projet et localisation

Le projet mené par M. SALES consiste à construire :

- 1- Un hangar bois à usage de stabulation pour V.L. + V.A. conduites en logettes raclées d'une surface d'emprise au sol d'environ 1256 m².
- 2- Une fosse à lisier circulaire non couverte en béton banché d'un volume total de 600 m³ et d'une profondeur totale de 3 mètres (diamètre 16 m).

Le corps de ferme est situé au lieu-dit cadastré "Le Rastout" sur la commune de SAINT-BONNET DE CONDAT (15190).
Les constructions envisagées seront implantées sur la parcelle N° 557 de la section B.
Le projet se trouve à l'écart du corps de ferme historique (100 m) en raison des difficultés d'implantation liées d'une part à la déclivité du terrain et à la proximité des habitations de tiers...
La parcelle est propriété de l'éleveur, facilement accessible depuis les voies de circulation et tenue à l'écart des habitations voisines en conformité avec la réglementation des ICPE.
Il n'y a pas d'habitation de tiers ni de point d'eau à moins de 100 m du projet.

Le projet a pour objet de moderniser la structure d'exploitation en améliorant les conditions de travail de l'éleveur et les conditions de logement des animaux.
La construction de cette stabulation permettra par ailleurs la mise aux normes de la structure d'exploitation en termes de stockages des effluents d'élevage.

Aspect : environnement (Elevage RSD)

Les vaches laitières comme les vaches allaitantes seront conduites en logettes raclées.
Le lisier issu du raclage quotidien des aires d'exercice, comme les eaux blanches et eaux vertes seront envoyées par gravité vers la fosse à lisier projetée (VT= 600 m³, profondeur 3 m).
Côté nurserie, les parcs paillés pour le logement des veaux et box de vêlage seront curés durant l'hiver et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires.

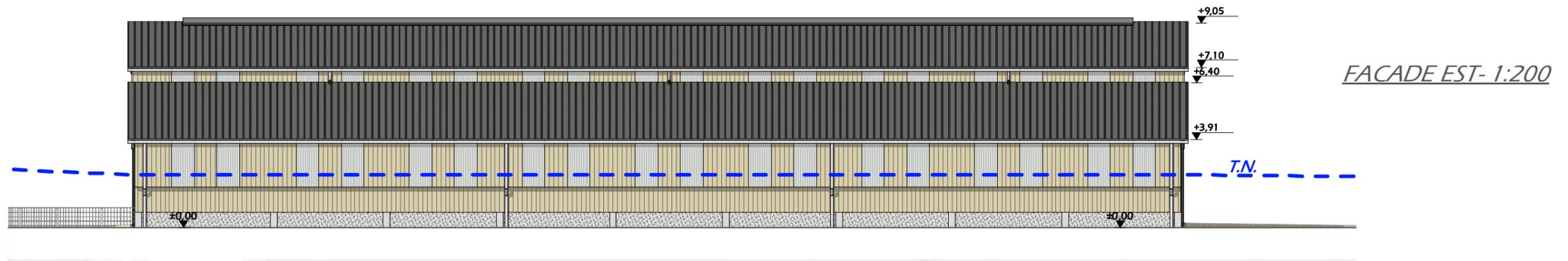
Aspect : Impact sur le paysage (cf. document photographique)

La réalisation des aménagements prévus nécessitera un sérieux travail de terrassement équilibré en déblai/remblai pour la mise à niveau de la plate-forme.
La structure du projet sera en bois, tout comme les bardages et les portes.
Des éléments de polycarbonate y seront insérés afin d'apporter la lumière nécessaire à l'ambiance du bâtiment et d'animer les façades.
Les parties maçonnées apparentes seront enduites ton ciment.
Les bardages viendront en recouvrement de celles-ci pour réduire leur impact visuel.
La couverture se fera en tôle acier isolé (40 mm) de teinte graphite (RAL 7022).

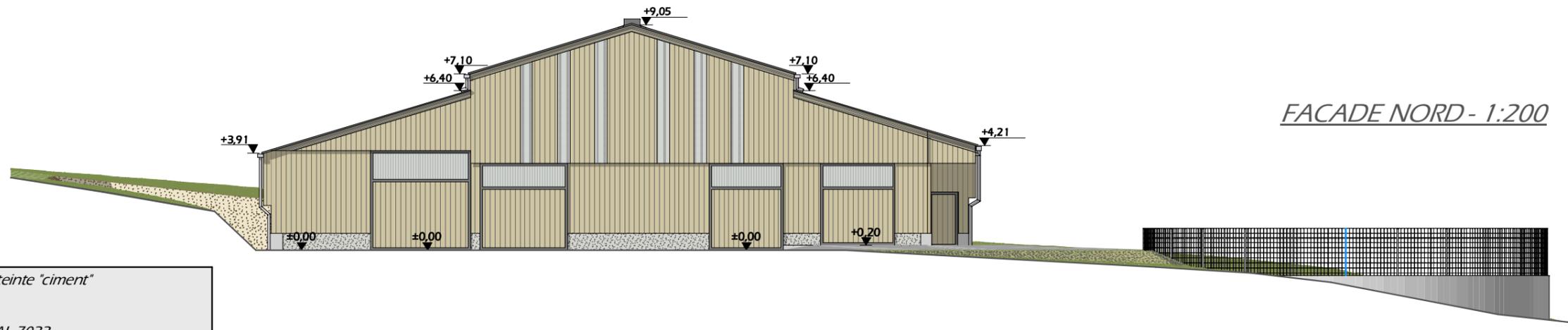
L'accès au bâtiment se fera depuis le chemin communal goudronné par une cour et des abords stabilisés et empierrés.
Les EP seront collectées et dirigées vers le milieu naturel.
Le raccordement en eau et électricité se fera depuis les réseaux existants les plus proches par création de compteurs.

Le choix des matériaux, la volumétrie proposée et l'attention portée à l'aménagement des abords témoignent du souci de l'éleveur de réaliser un ensemble d'élevage fonctionnel, qui s'intègre bien dans son environnement paysager et en harmonie avec les constructions existantes des alentours.

N° Client: 1892	Projet: Un hangar bois à usage de stabulation pour V.L. + V.A. conduites en logettes raclées. Une fosse à lisier circulaire non couverte en béton banché.		Dessiné par: Nicolas MONTMART	
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: Florent SALES - 16, Rue du Puy Mary 15190 LUGARDE			
COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE			PC3-4	Éch: 1:500 ^e
			Aurillac, le 23/06/2022.	
			Architecte: Philippe HERNANDEZ	

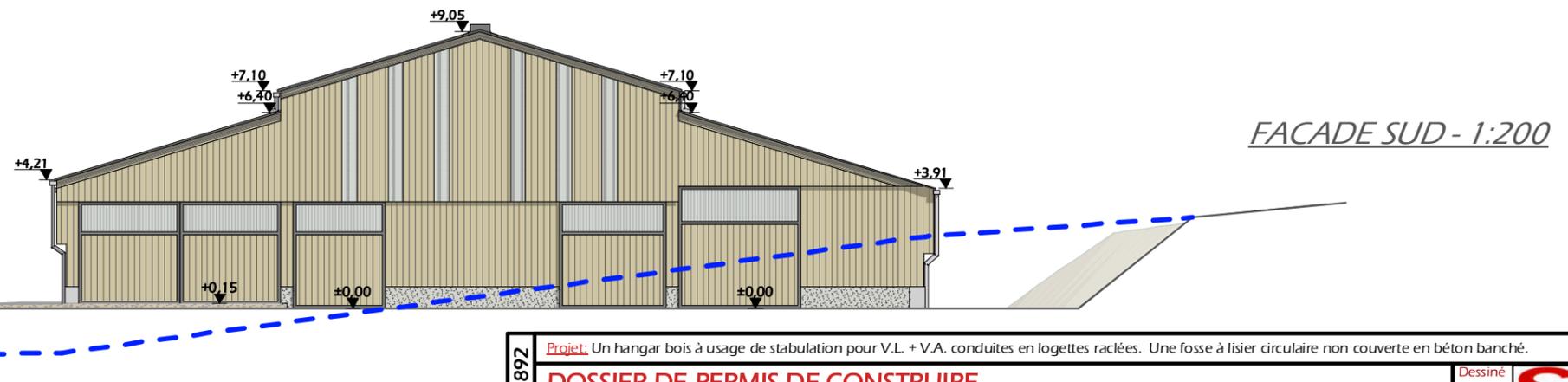


FACADE OUEST - 1:200



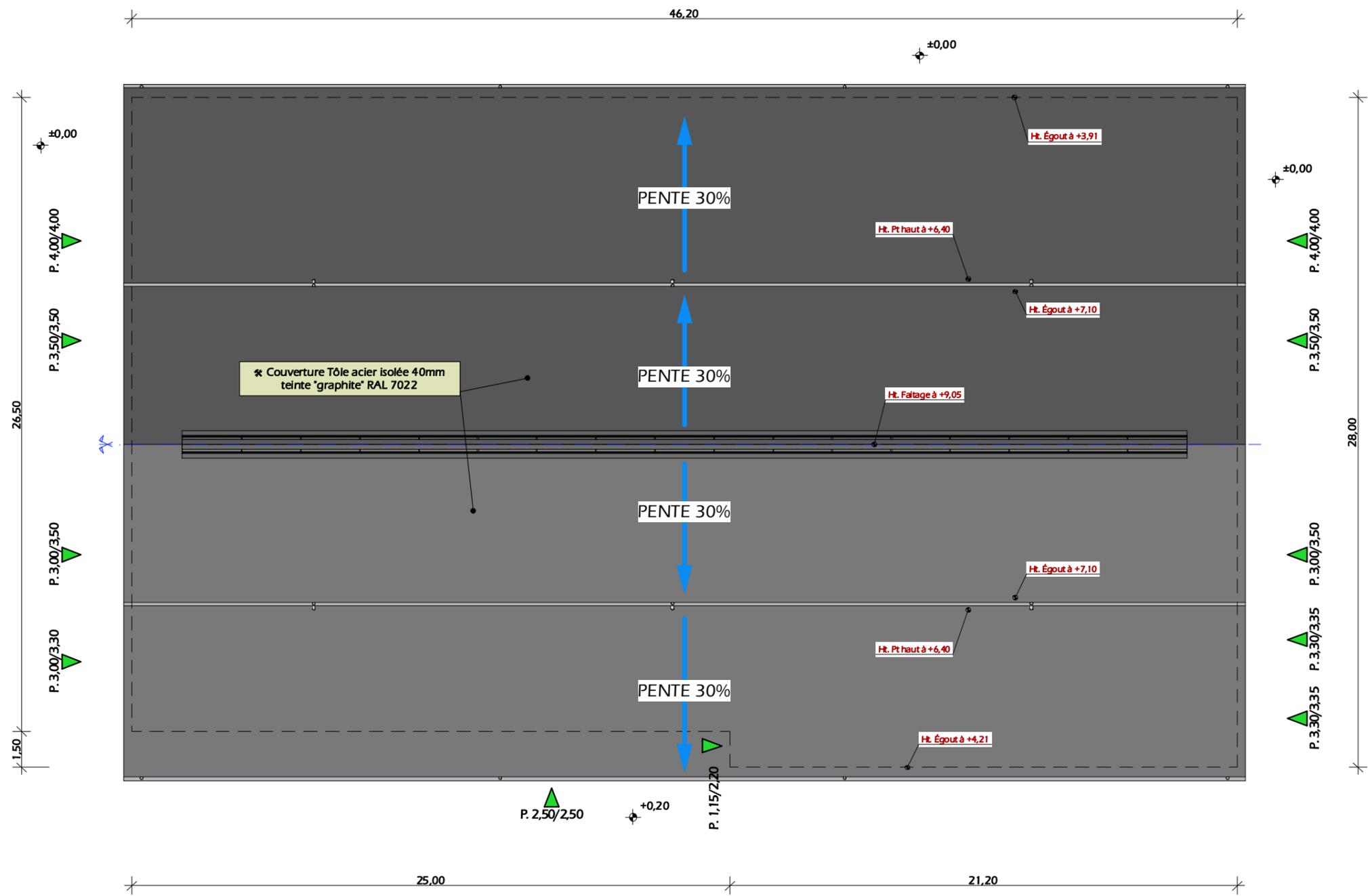
FACADE NORD - 1:200

Maçonnerie: Murs béton brut de décoffrage ou enduit teinte "ciment"
Charpente: Charpente bois
Couverture: Tôle acier isolée 40mm teinte "graphite" RAL 7022
Bardage: Bardage bois bouveté et bord à bord + polycarbonate translucide
Portes: Ossature métallique + habillage bois bouveté + polycarbonate translucide
Huisseries: Teinte "gris anthracite"

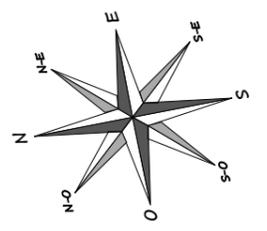


FACADE SUD - 1:200

N° Client: 1892	Projet: Un hangar bois à usage de stabulation pour V.L. + V.A. conduites en logettes raclées. Une fosse à lisier circulaire non couverte en béton banché.		Dessiné par: Nicolas MONTMART	 Architecte: Philippe HERNANDEZ
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: Florent SALES - 16, Rue du Puy Mary 15190 LUGARDE			
PLAN DE FACADES			PC5a	Éch: 1:200 ^e
			Aurillac, le 23/06/2022.	



±0,00 Niveau Terrain Naturel
 ±0,00 Niveau Terrain Aménagé



N° Client: 1892 **Projet:** Un hangar bois à usage de stabulation pour V.L. + V.A. conduites en logettes raclées. Une fosse à lisier circulaire non couverte en béton banché.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: Florent SALES - 16, Rue du Puy Mary 15190 LUGARDE

PLAN DE TOITURE

PC5b Éch: 1:200^e
 Aurillac, le 23/06/2022.

Dessiné par: **SICA**
 Nicolas MONTMART **HABITAT RURAL**
 Architecte: Philippe HERNANDEZ **Cantal**

PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3



PC8 - Vue 4



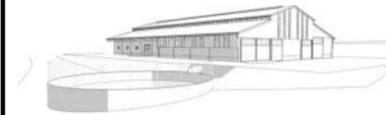
PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



N° Client: 1892	Projet: Un hangar bois à usage de stabulation pour V.L. + V.A. conduites en logettes raclées. Une fosse à lisier circulaire non couverte en béton banché.		Dessiné par: Nicolas MONTMART	SICA HABITAT RURAL Cantal Architecte: Philippe HERNANDEZ
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: Florent SALES - 16, Rue du Puy Mary 15190 LUGARDE			
DOCUMENT GRAPHIQUE			PC6-7-8	Éch: 1:1 ^e
			Aurillac, le 23/06/2022.	

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Maitre d'ouvrage: Florent SALES
16, Rue du Puy Mary
15190 - LUGARDE

Localisation du / des projet(s): Le Rastout
15190 - SAINT-BONNET DE CONDAT

Description du projet de construction

- 1- Un hangar bois à usage de stabulation pour V.L. + V.A. conduites en logettes raclées d'une surface d'emprise au sol d'environ 1256 m².
- 2- Une fosse à lisier circulaire non couverte en béton banché d'un volume total de 600 m³ et d'une profondeur totale de 3 mètres (diamètre 16 m).

Constitution du dossier

DET1	VUE AU SOL AMÉNAGEMENT - Éch: 1/150e		
DET2	COUPE DE PRINCIPE A - Éch: 1/100e		
DET3	PERSPECTIVES 3D		



Conseiller Bâtiment:
Vincent CHARBONNEL

Chambre d'agriculture du Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 00



Aurillac, le 23/06/2022.

Dessiné par:
Nicolas MONTIMART

N° Client: 1892	N° Document: TECH01	N° de page: 1/4
--------------------	------------------------	--------------------

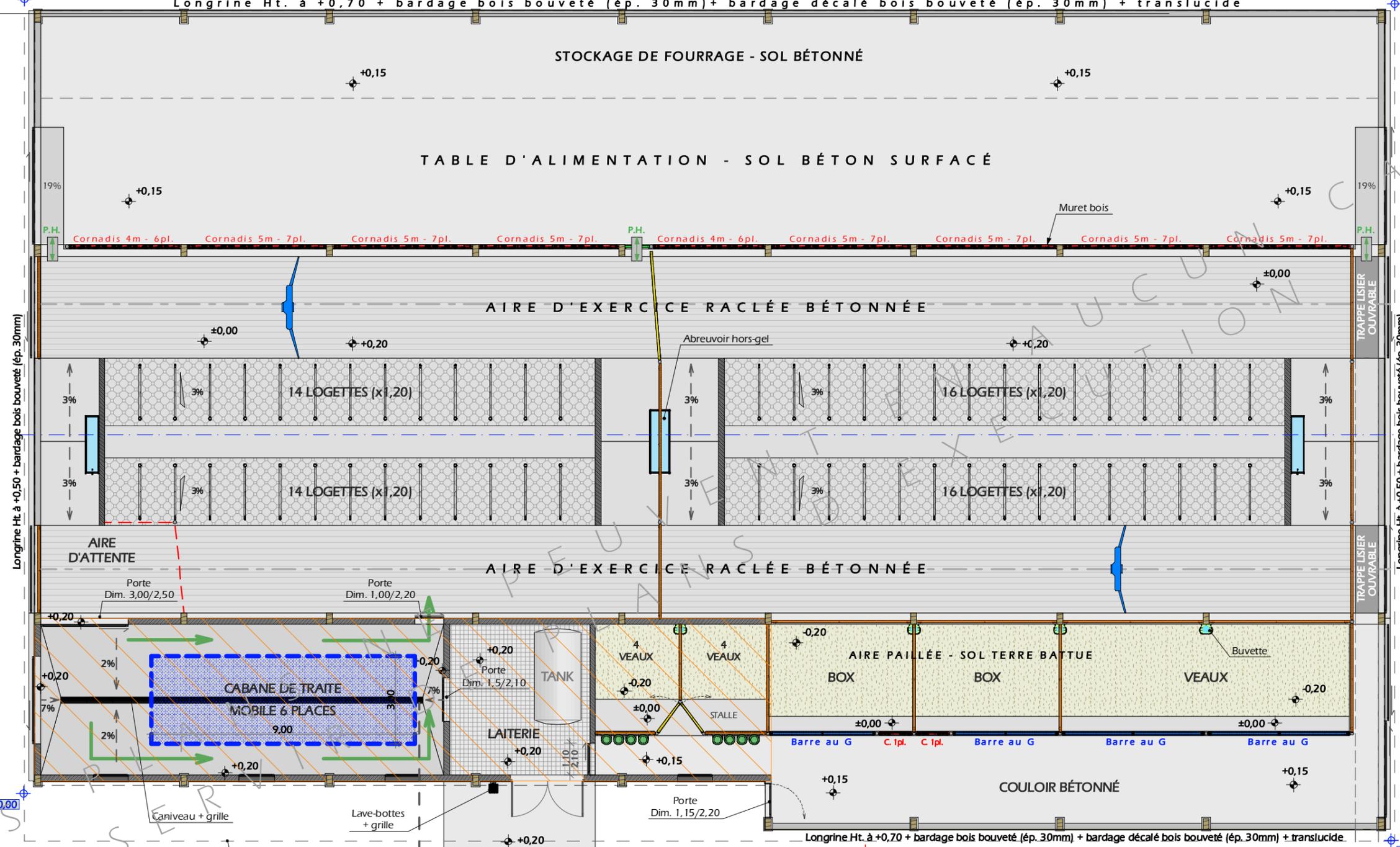
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	-
0	23/06/2022	N.M.	Dossier initial, première édition.
<u>Ind</u>	<u>Date</u>	<u>Par</u>	<u>Modifications</u>

0,10 46,20 40,00 (8x 5,00) 6,00 0,10

Longrine Ht. à +0,70 + bardage bois bouveté (ép. 30mm) + bardage décalé bois bouveté (ép. 30mm) + translucide



Longrine Ht. à +0,50 + bardage bois bouveté (ép. 30mm) Longrine Ht. à +0,50 + bardage bois bouveté (ép. 30mm) Longrine Ht. à +0,70 + bardage bois bouveté (ép. 30mm) + bardage décalé bois bouveté (ép. 30mm) + translucide

2,00 1,20 3,80 1,20 3,80 1,20 3,10 2,50 3,20 1,20 1,80 21,20

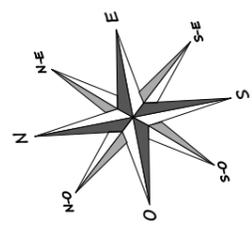
Longrine Ht. à +0,50 + bardage bois bouveté (ép. 30mm) Longrine Ht. à +0,50 + bardage bois bouveté (ép. 30mm) Longrine Ht. à +0,70 + bardage bois bouveté (ép. 30mm) + bardage décalé bois bouveté (ép. 30mm) + translucide

Zone plafonnée (isolation) Emprise de la couverture

Caniveau + grille Lave-bottes + grille

DALLE BÉTONNÉE

Porte Dim. 1,15/2,20



±0,00 Niveau Terrain Naturel
+0,00 Niveau Terrain Aménagé

N° Client: 1892

Projet: Un hangar bois à usage de stabulation pour V.L. + V.A. conduites en logettes raclées. Une fosse à lisier circulaire non couverte en béton banché.

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

Maitre d'ouvrage: Florent SALES - 16, Rue du Puy Mary 15190 LUGARDE

Niv. haut de fosse à ≈ -1,00

FOSSE À LISIER BÉTON EN PROJET
Volume total : 603 m³
Øint. 16,00 m - Profondeur 3,00 m

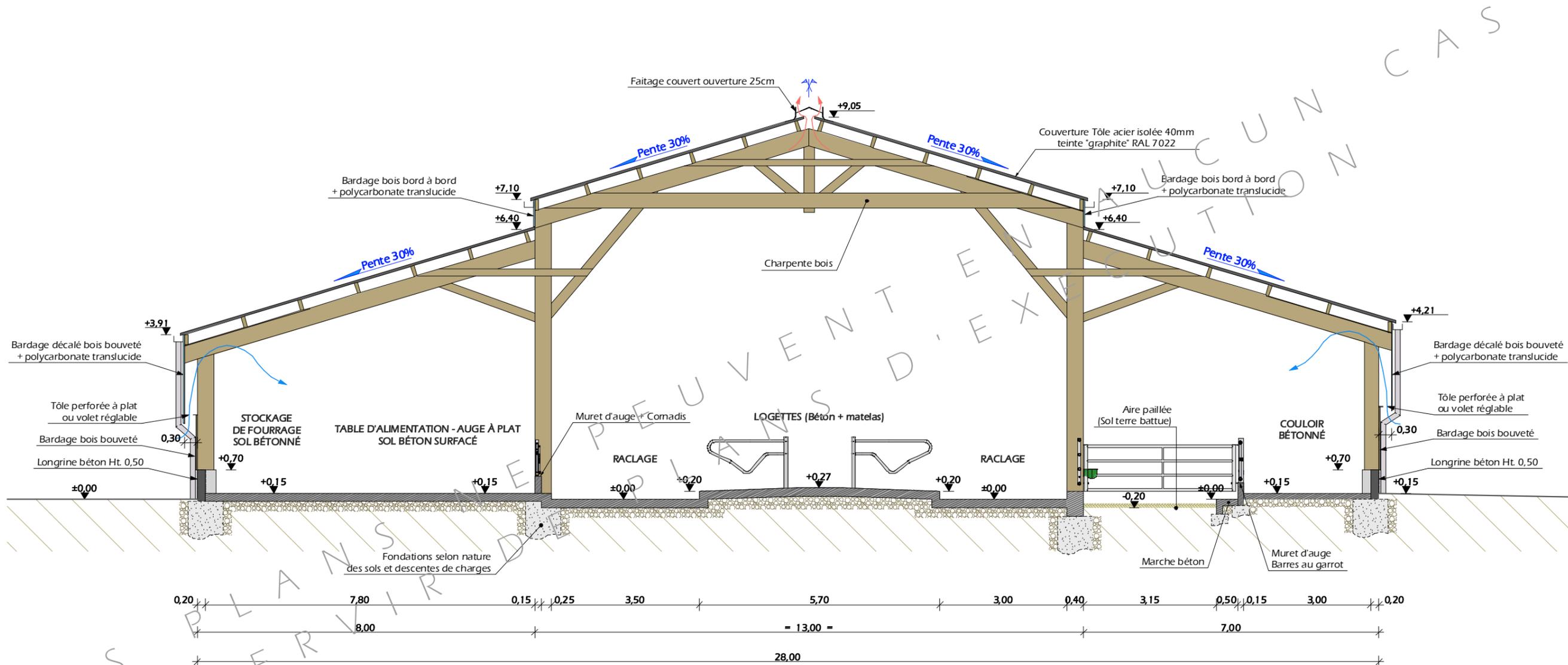
Dessiné par: Nicolas MONTIMART

Conseiller Bâtiment: Vincent CHARBONNEL

Éch: 1:150°

Aurillac, le 23/06/2022.

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE CANTAL



N° Client: 1892	Projet: Un hangar bois à usage de stabulation pour V.L. + V.A. conduites en logettes raclées. Une fosse à lisier circulaire non couverte en béton banché.		Dessiné par:
	DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Nicolas MONTIMART
	Maître d'ouvrage: Florent SALES - 16, Rue du Puy Mary 15190 LUGARDE		Conseiller Bâtiment:
COUPE DE PRINCIPE A		DET2	Éch: 1:100 ^e
		Aurillac, le 23/06/2022.	Vincent CHARBONNEL





N° Client: 1892	Projet: Un hangar bois à usage de stabulation pour V.L + V.A. conduites en logettes raclées. Une fosse à lisier circulaire non couverte en béton banché.		Dessiné par:	
	DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Nicolas MONTIMART	
	Maitre d'ouvrage: Florent SALES - 16, Rue du Puy Mary 15190 LUGARDE		Conseiller Bâtiment:	
	PERSPECTIVES 3D		DET3	Éch: 1:100 ^e
		Aurillac, le 23/06/2022.		